

La matinée du COTREP

29 Janvier 2026

COTREP



Les bonnes pratiques

Bienvenue ! Avant de démarrer, rappelons **quelques règles** :



Les micros sont coupés



Posez toutes vos questions dans le chat

- Elles seront visibles uniquement par les modérateurs.
- Un temps de questions est dédié à la fin de chaque partie.

Le replay de ce webinar et une FAQ vous seront envoyés par email et seront disponibles sur le **site du COTREP**

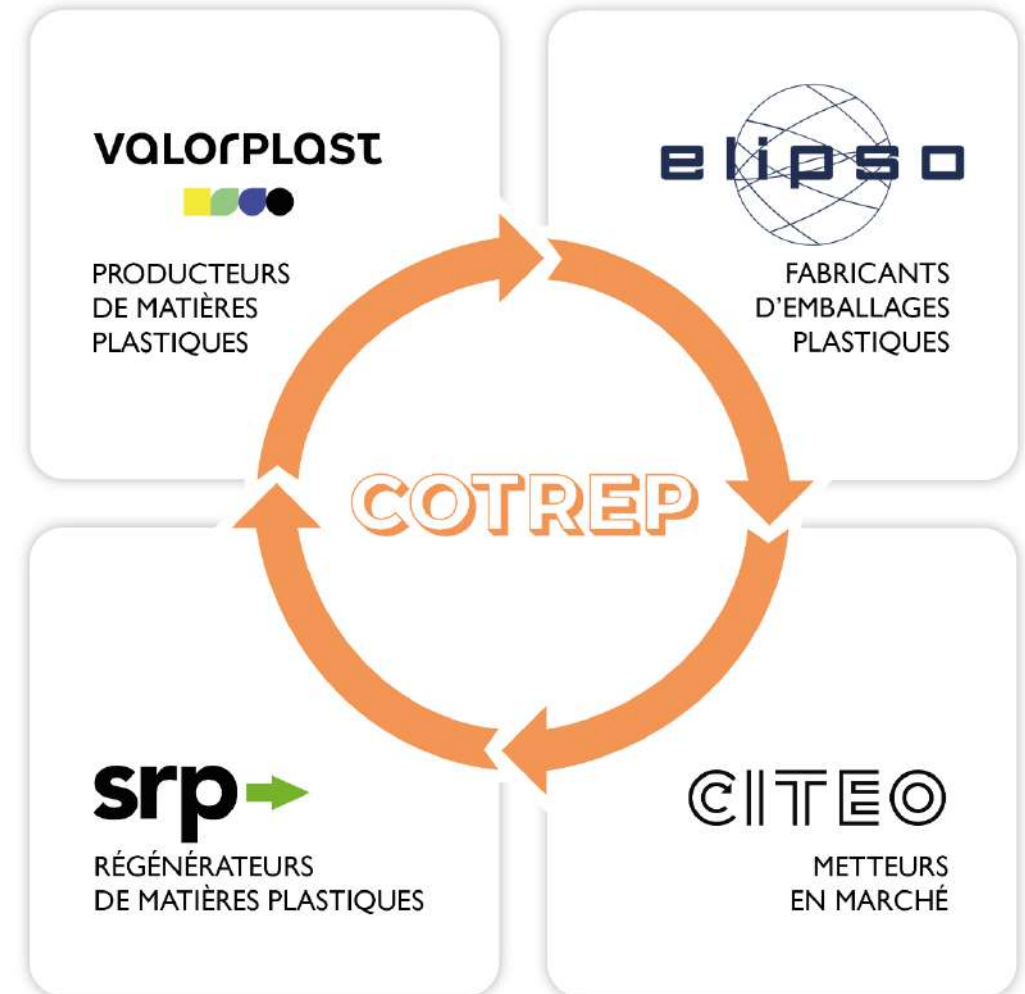
Introduction

Matinée COTREP du 29 Janvier 2026



Le COTREP

- 1 Depuis 25 ans, le COTREP (Comité Technique pour le Recyclage des Emballages Plastiques) apporte une **expertise technique et partage des recommandations** sur la recyclabilité des emballages ménagers
- 2 Le COTREP incarne **l'engagement de tous les acteurs** de la filière des emballages plastiques ménagers à améliorer la recyclabilité et forme un GIE depuis 2022.
- 3 Un travail en interface avec **l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur** des emballages plastiques ménagers



Ordre du jour

01

**Qui sont les
membres du
COTREP ?**

02

**Comment
fonctionne le
COTREP ?**

03

**Actualité
réglementaire**

04

**Les travaux
2025**

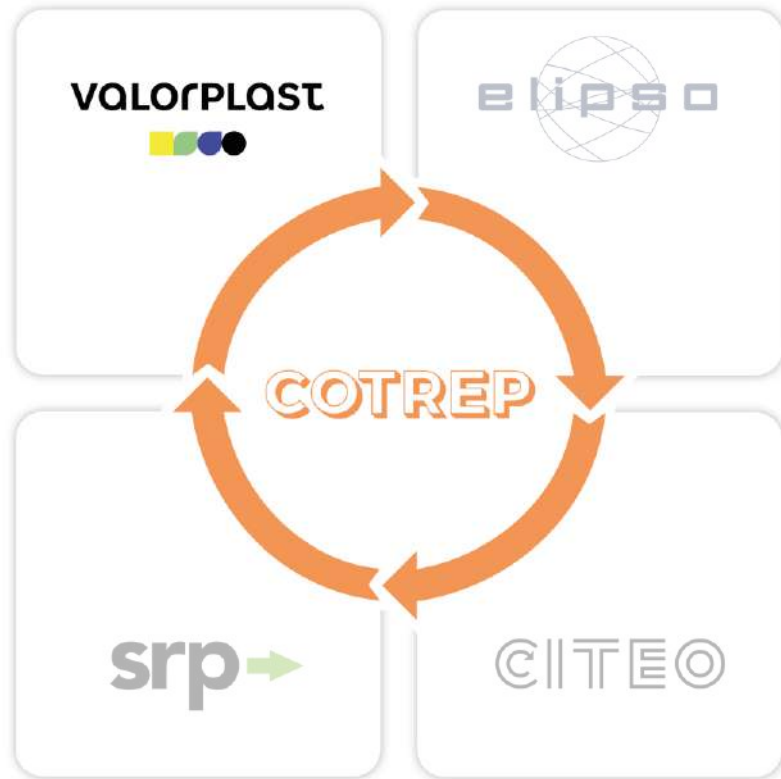
05

**La feuille de
route 2026**

01

Qui sont les membres du COTREP ?

Qui sont les membres du COTREP ?

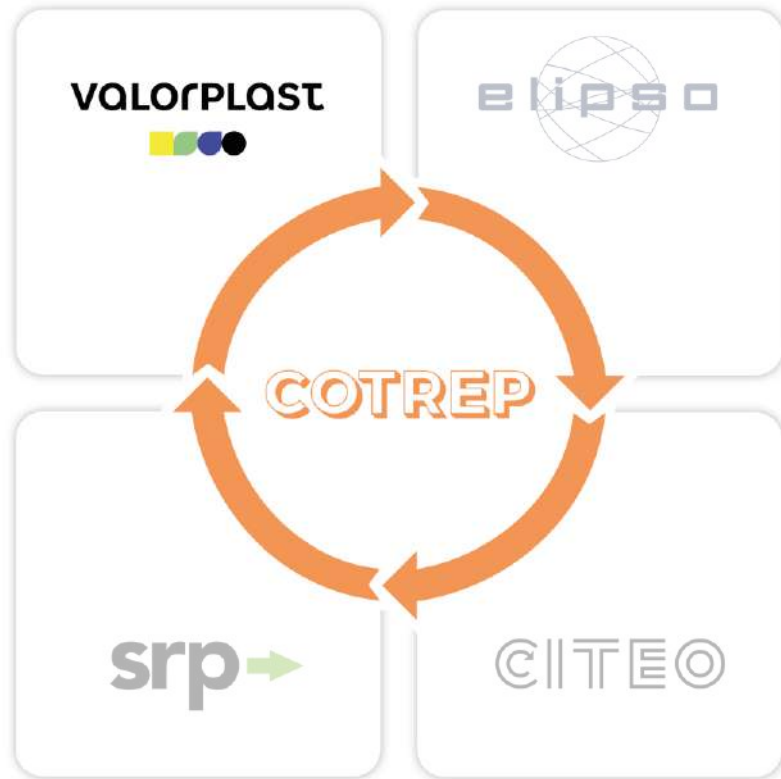


? Que représente Valorplast au sein du COTREP ?

A) Les fabricants de résine plastique

B) Les acteurs de la reprise de déchets

Qui sont les membres du COTREP ?



? Que représente Valorplast au sein du COTREP ?

A) Les fabricants de résine plastique

B) Les acteurs de la reprise de déchets

Plus de 30 ans d'expertise opérationnelle au bénéfice de tous les plastiques

VALORPLAST



32

collaborateurs

3 offres de reprise



Emballages ménagers



Plastiques de déchèterie



Emballages professionnels



DES OFFRES

complémentaires

EMBALLAGES MÉNAGERS

76%

des plastiques ménagers sont recyclés en France

87 centres de tri

ont été accompagnés par nos équipes, partout en France

50%

des collectivités nous ont fait confiance

PLASTIQUES DE DÉCHÈTERIE

25%

des plastiques de déchèteries sont recyclés en France

60 sites

d'enlèvement des plastiques de déchèteries

4 000 tonnes

de plastiques issus des déchèteries déjà recyclées

154 000 tonnes

de déchets plastiques recyclés

Après de **46** industriels de la régénération

85%

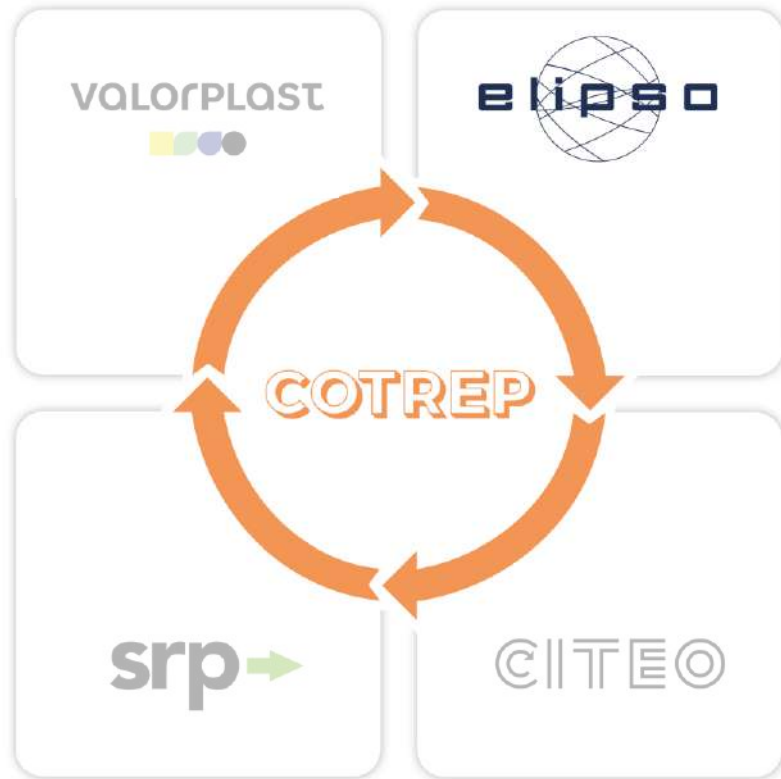
des tonnages livrés à nos régénérateurs ont été soumis à un contrôle qualité

707 tonnes

de CO₂ évitées sur 2 ans

Chiffres issus de l'année 2024

Qui sont les membres du COTREP ?



? Est-ce qu'Elipso regroupe :

A) Les fabricants d'emballages plastiques

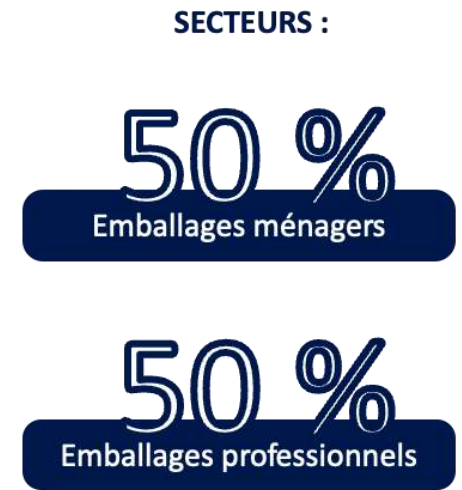
B) Les fabricants d'objets en plastique en tout genre (jouets, pièces automobiles, emballages, bâtiment...)

C) Les centres de tri



l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballage plastique en France.

Les entreprises de l'emballage plastique et souple



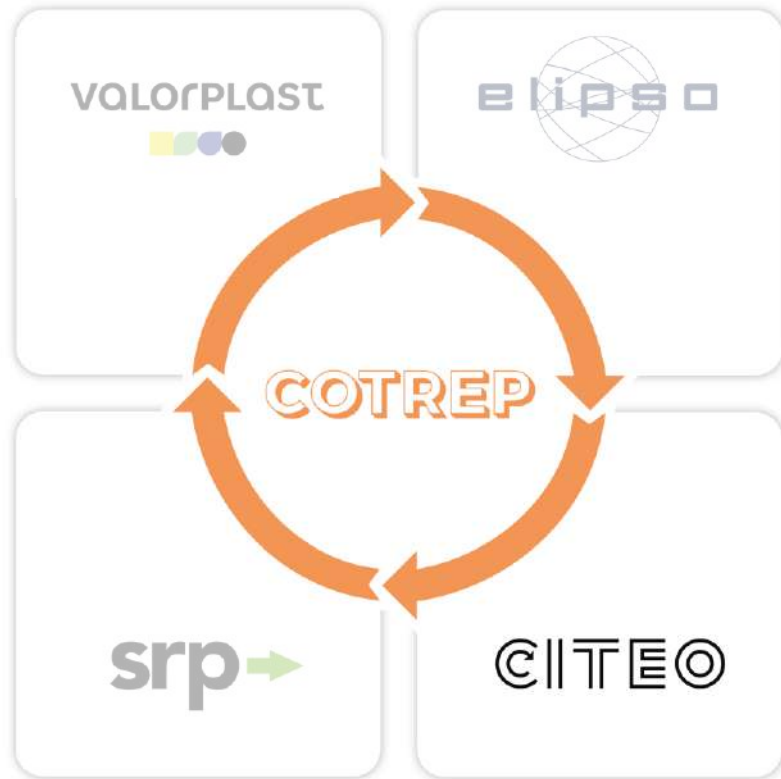
Nos missions:

- Informer les industriels sur les sujets d'actualité susceptibles de les concerner.
- Faire connaître les transformations et les évolutions de la filière des emballages plastiques
- Agir auprès des décideurs publics et des leaders d'opinion sur les orientations à venir concernant le secteur.
- Développer un accompagnement adapté aux besoins des dirigeants et collaborateurs

Elipso représente 65% du marché total (11 milliards d'€)



Qui sont les membres du COTREP ?



? Que représente CITEO au sein du COTREP ?

A) Les collectivités

B) L'Etat

C) Les metteurs en marché

CITEO, LA RÉFÉRENCE DE LA REP

Entreprise à mission, CITEO accompagne depuis 30 ans les entreprises de la grande consommation et de la distribution dans la **réduction de l'impact environnemental des emballages et des papiers**.

Organisme sans but lucratif, **nous prenons en charge vos responsabilités et obligations au titre de la REP**.

UNE RESPONSABILITÉ ENCADRÉE

Nous veillons à la qualité de mise en œuvre de la filière REP et à son amélioration continue.



200 obligations régies par le **cahier des charges**

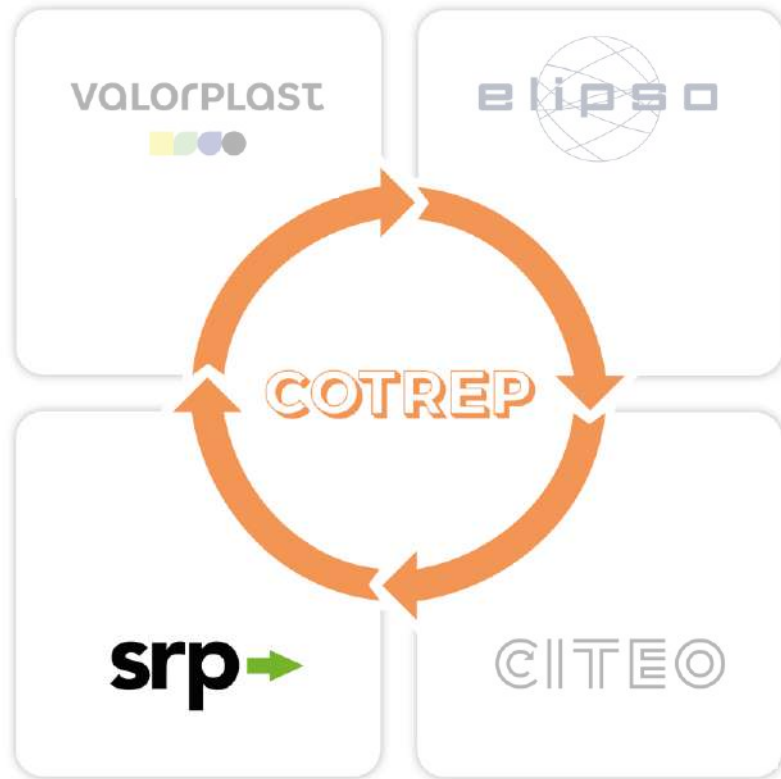


Activité contrôlée par un **censeur d'état** qui fait l'objet de **contrôles périodiques**



Nous agissons sous la **supervision** de l'**ADEME** et d'un **Organisme Coordonnateur Agré (OCA)**

Qui sont les membres du COTREP ?



? Qui sont les membres du SRP ?

- A) Les régénérateurs d'emballages plastiques
- B) Les régénérateurs de déchets plastiques**
- C) Les régénérateurs de tout type de déchets

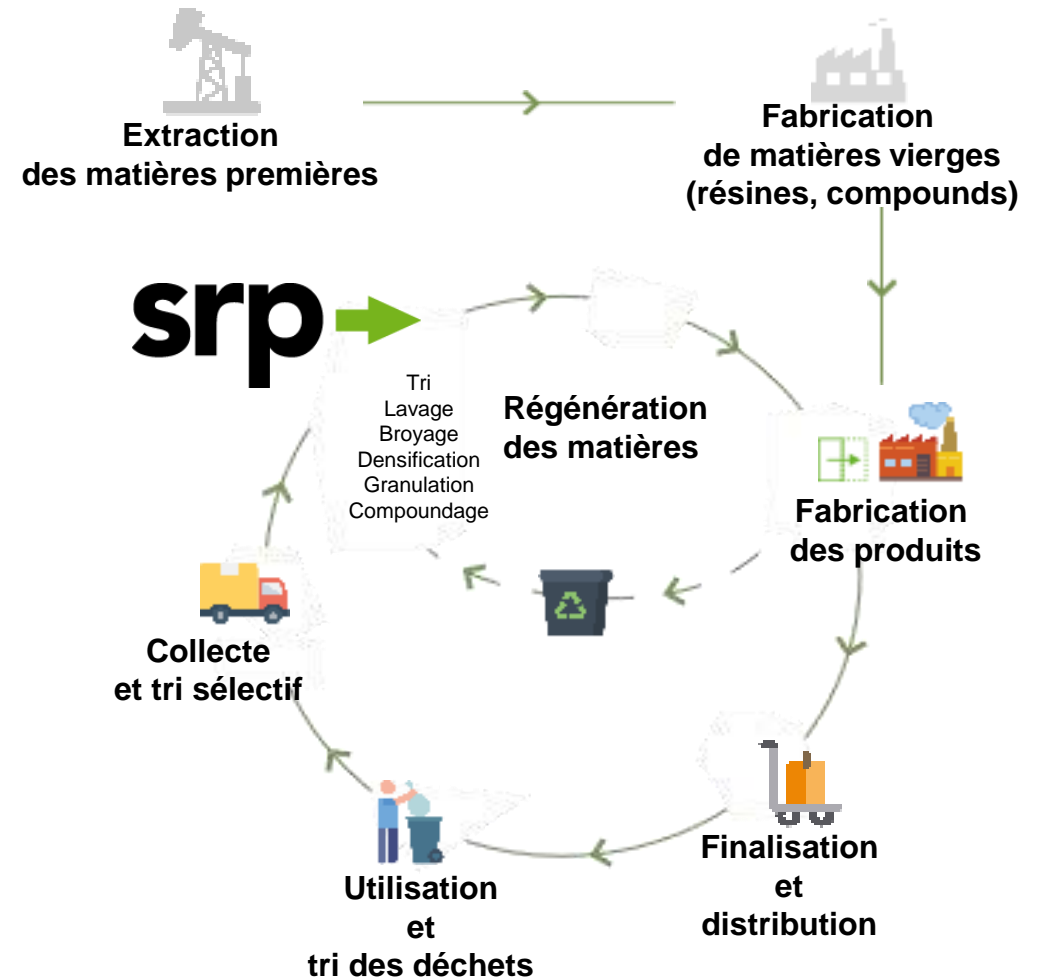
Le dernier Maillon de la filière du recyclage des déchets plastiques

Transformer un déchet plastique en MPR

Quelques chiffres clés :

- Création en 1976
- 31 membres actifs, soit plus de 50 sites de production en France
- 29 membres associés
- 1881 ETP (*)
- **623 560** tonnes de MPR (*)
- 1,4 million de tonnes de CO2 eq évitées (*)
- Fédère 85% des entreprises françaises de régénération mécanique des déchets plastiques

(*) chiffres 2024



02

Comment fonctionne le COTREP ?

Fonctionnement du COTREP - Scope



Le COTREP travaille sur :

- A) Tous les matériaux
- B) Les emballages plastiques ménagers**
- C) Les emballages ménagers contenant une part minoritaire de plastique
- D) Tous les déchets plastiques

Tous les emballages plastiques ménagers et assimilés qui disposent d'une filière de recyclage existante ou en développement

COTREP

Autres comités matériaux :

cerec

CÔTREV

COTREM

ALUTREC

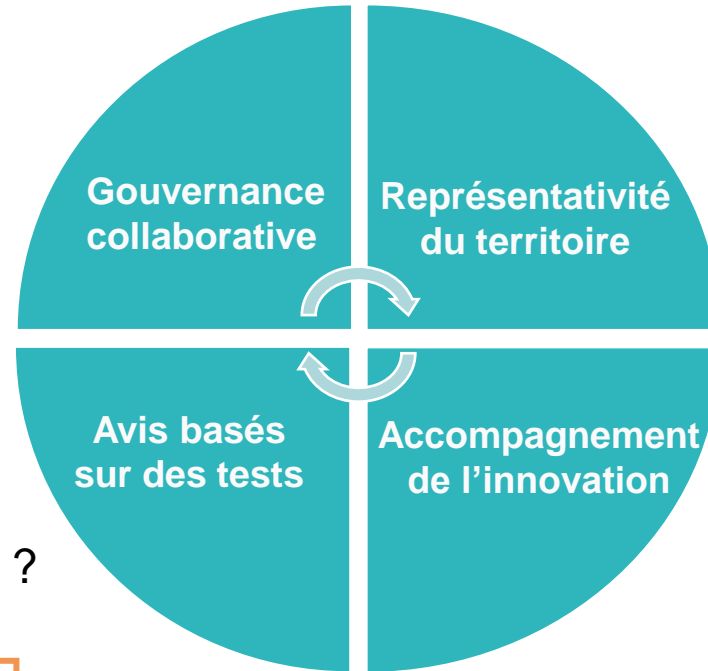
COCEt

Fonctionnement du COTREP - Principes

? Comment sont prises les décisions du COTREP ?

- A) A la majorité
- B) A l'unanimité**

→ Représentativité de toute la chaîne de valeur



? Seul le marché français est pris en compte dans les recommandations du COTREP ?

- A) Vrai**
- B) Faux

→ Les membres représentent des acteurs français

? Sur quoi sont basées les recommandations du COTREP ?

- A) Des tests**
- B) Des dires d'expert
- C) Des retours d'expérience

→ Réalité industrielle

? Puis-je demander au COTREP un avis sur la recyclabilité de mon emballage ?

- A) Vrai**
- B) Faux

→ Avis Généraux pour guider le marché avec des solutions applicables au plus grand nombre

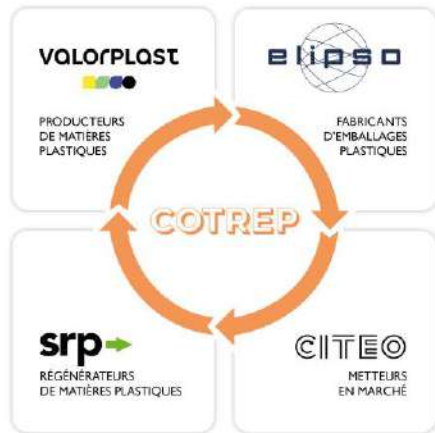
Le Rôle du COTREP



Quel est l'objectif principal du COTREP ?

- A) Financer des projets d'innovation
- B) Aider les industriels à concevoir des emballages recyclables**
- C) Etablir la réglementation

Fédérer la chaîne de valeur des emballages plastiques ménagers



Créer de la connaissance sur la recyclabilité des emballages

AVIS GÉNÉRAL 85
Impact de la bandelette papier lors de la régénération des emballages rigides PS

RÉSUMÉ
Cet avis général a pour but d'évaluer le comportement à la régénération mécanique des emballages ménagers rigides en PS avec une bandelette papier.

1. CONTEXTE
Les banderoles papières sont couramment utilisées sur les emballages de pots de yaourts en PS en tant que support d'information et de communication. Elles permettent aussi d'améliorer la résistance à la compression verticale des pots en PS qui ont une densité entre 0,9 et 1, ce qui favorise la perçabilité de ces clients et donc leur transport.

Etablir et diffuser des recommandations d'éco-conception pour des emballages recyclables

EMBALLAGE	CORPS				COMMENTAIRES
	COMPATIBILITÉ TOTALE – IDÉALE	COMPATIBILITÉ PARTIELLE – TOLÉRÉ	COMPATIBILITÉ LIMITÉE – À ÉVITER	NON COMPATIBLE ET / OU PERTURBATEUR	
- PEHD*	- Autres PE - Surlyn® - PE associé à du COC, uniquement pour les flacons pharmaceutiques**	- PE associé à du PP	- PEHD associé à d'autres résines (PEHD/PLA, PEHD/PPVC, PEHD/PS, PEHD/PET, PEHD/PE-TG, etc.) - Plastiques thermofusibles - PE associé à un matériau non plastique (bois ^{***} , céramique...)	* Issu de test: *** Il s'agit d'une solution en développement, le COTREP restera vigilant à sa compatibilité après sa mise en marché à échelle industrielle	

03

Actualité réglementaire

En France, les obligations liées à la recyclabilité

Une définition de la recyclabilité



Une obligation d'information



Obligation d'informations sur la recyclabilité dématérialisée

"Emballage majoritairement recyclable"
"Emballage entièrement recyclable"

Dates	CA	Unité de produits
01/01/2023	+ de 50 M	Mini 25 000 unités
01/01/2024	+ de 20 M	Mini 10 000 unités
01/01/2025	+ de 10 M	Mini 10 000 unités

Une obligation de mise sur le marché d'emballages recyclables

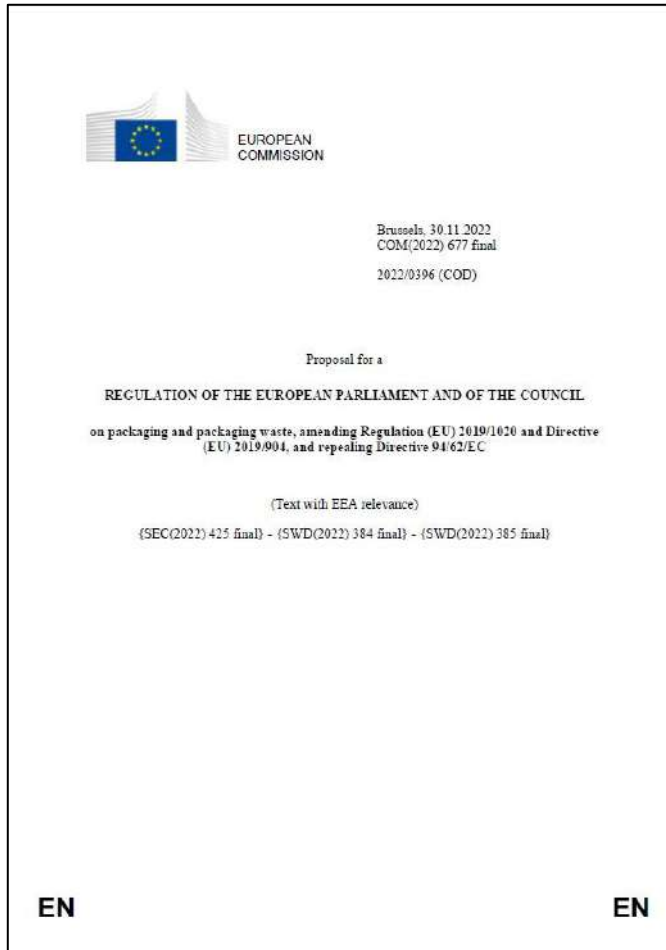


Obligation de mise sur le marché d'emballages de nature à intégrer une filière de recyclage

Périmètre :

- Producteur qui met sur le marché au moins 10 000 unités de produits par an et déclarant un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros
- Exception : non applicable aux emballages qui ne peuvent intégrer aucune filière de recyclage pour des raisons techniques, y compris en modifiant leur conception.

PPWR va harmoniser les pratiques



- Règlement publié en janvier 2025, remplace la directive 94/62/CE
- Un règlement s'applique directement dans tous les Etats
- Autrement dit : **refonte de tout le droit « environnemental » des emballages et harmonisation.**
- **Entrée en vigueur : juillet 2026**
- Entrée en vigueur concernant la recyclabilité : janvier 2030

Pour la recyclabilité 2 conséquences en 2030 :

1. **Interdiction des emballages non recyclables** (nouvelles règles)
2. **Tarif CITEO modulé** selon des grades de recyclabilité par unité d'emballage

Vers une logique PPWR + normes



Nous sommes confiants sur l'utilisation des normes en 2030 car le **Comité Européen de Normalisation (CEN)** travaille sous demande officielle de la Commission européenne



Mandat de la Commission au CEN pour créer les normes sur le plastique



Lettre officielle de la Commission demandant des normes sur le carton, le verre, le métal, le bois et la céramique



Comptes-rendus officiels des réunions de coordination entre le CEN et la Commission sur Art6 et normes

Les travaux du CEN

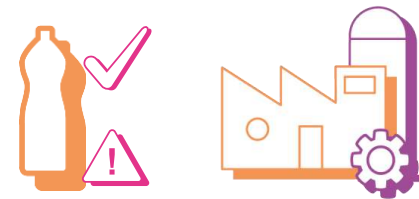
- TC261 SC4 WG3 en charge des textes sur le verre, l'acier, l'alu, les cartons, le bois et la céramique
- TC261 SC4 WG10 en charge des textes sur le plastique
- **Environ 400 experts** impliqués dans les travaux, **plus de 350 réunions en 3 ans**



Une **méthodologie**

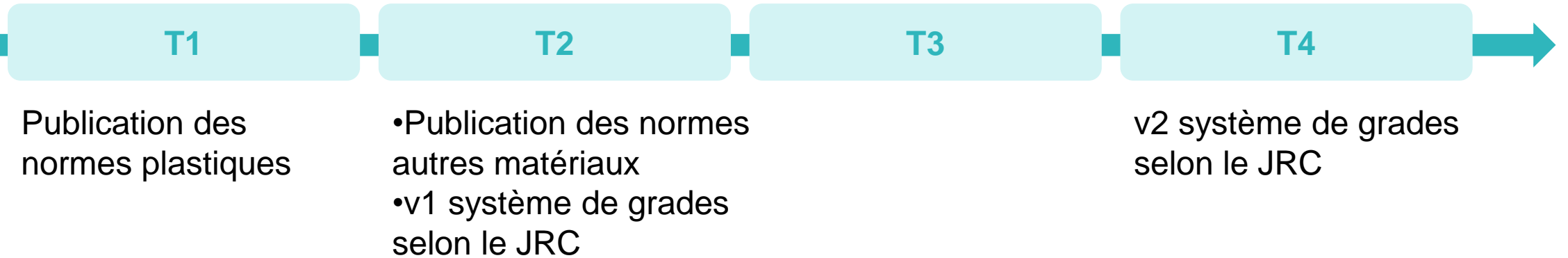


Un **protocole pour tester le tri**



Un **tableau d'évaluation** vert-jaune-rouge pour chaque emballage disposant d'une filière de tri et recyclage & un **protocole pour tester le recyclage**

2026 : publication des normes et proposition du JRC pour les grades



Les tableaux vont être tenus à jour **tous les deux ans environ**, démarrage T2 2026 pour les plastiques, pour intégrer les dernières connaissances, à l'aide de protocoles de test harmonisés.

- Nécessité de tenir compte des innovations,
- Mais ça ne veut pas dire que tous les classements vont changer tous les deux ans,
- Le COTREP vous aide à comprendre les classements et le risque d'évolution.

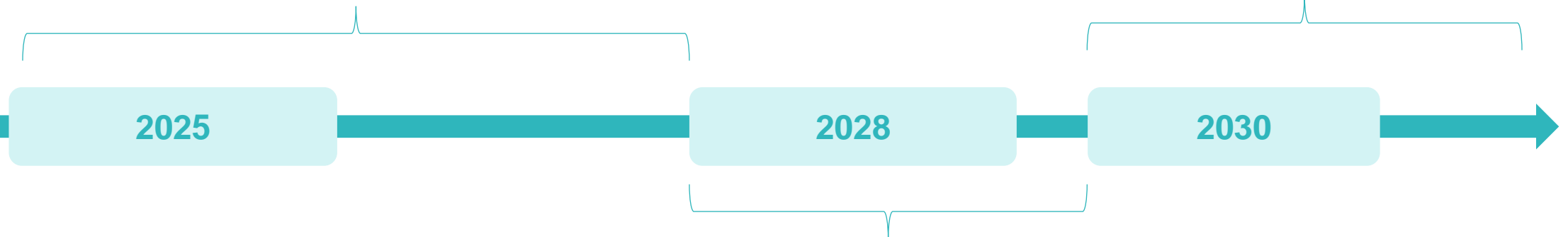
Et le COTREP dans tout ça ?

Le COTREP reste la **référence dans le droit français pour les clients de CITEO.**

En parallèle, le COTREP **alimente l'Europe** avec ses connaissances via ses membres qui s'impliquent dans les normes.

PPWR et les normes deviennent la référence.

Le COTREP continue d'alimenter l'Europe avec ses connaissances via ses membres qui s'impliquent dans les normes.



- La méthode européenne est connue mais **pas encore applicable.**
- Le modèle européen et le modèle COTREP **coexistent.**
- Le COTREP accompagne la transition en partageant (dans la mesure du possible) le modèle français et européen pour aider les industriels.

Actualité réglementaire

**Des
questions ?**

04

Travaux 2025

Récapitulatif des travaux 2025



Protocoles



- Mise à jour du protocole Bouteille PET
- Mise à jour des protocoles souples

Avis Généraux



- Rigide PP : Blister PP/COC/PP
- Barquettes PET : Buvards
- Tri des souples PP/PE
- Bouchons solidaires – flux bouteilles de lait PE
- PS : Barrière EVOH/PE
- PS : Banderole papier

Guides



- Mise à jour du guide pots et barquettes
- Guide général en cours de mise à jour

Travaux 2025

Blister PP/COC/PP

Rigides PP

Avis Général sur l'impact des blisters pharmaceutiques PP/COC/PP



Structure classique de blister médicament : PVC/alu

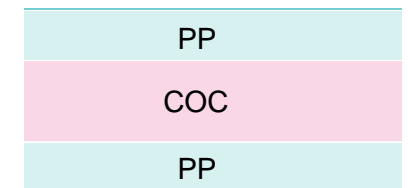
✗ Non recyclable en France

→ Quelles alternatives sont possibles ?



Alternative étudiée : blister PP/COC/PP

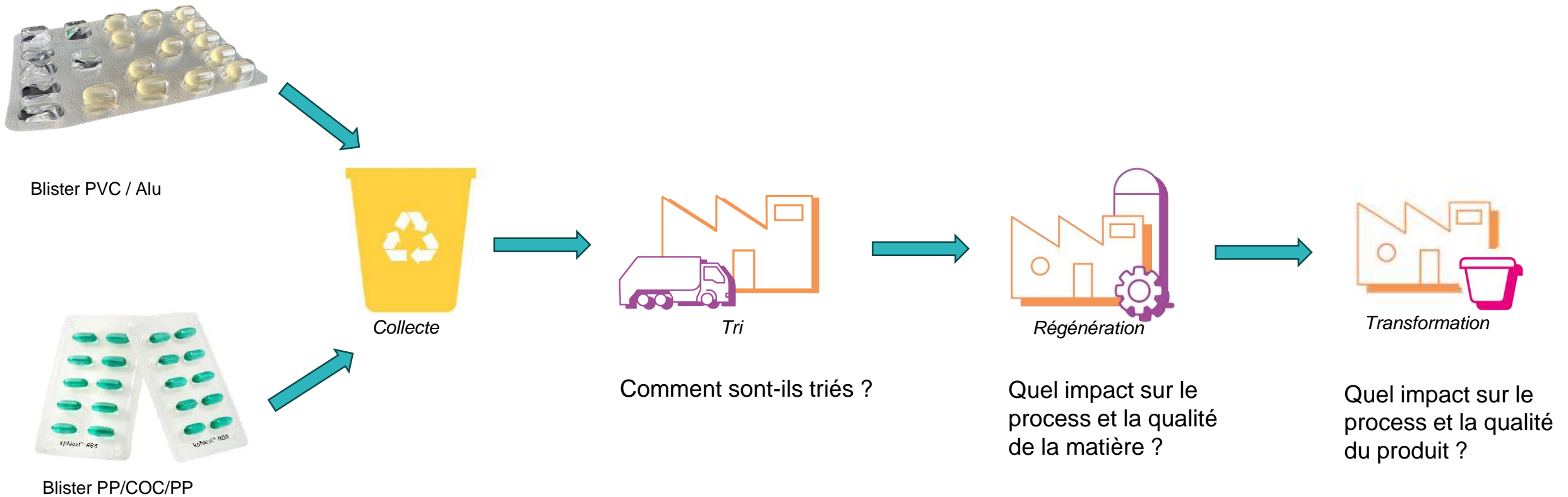
- COC : Copolymère Oléfine Cyclique
- Pour barrière moyenne à forte
- < 1 % du gisement des emballages rigides en PP d'ici 2030
- Test à 1 % et 4 % d'incorporation



Structure du blister

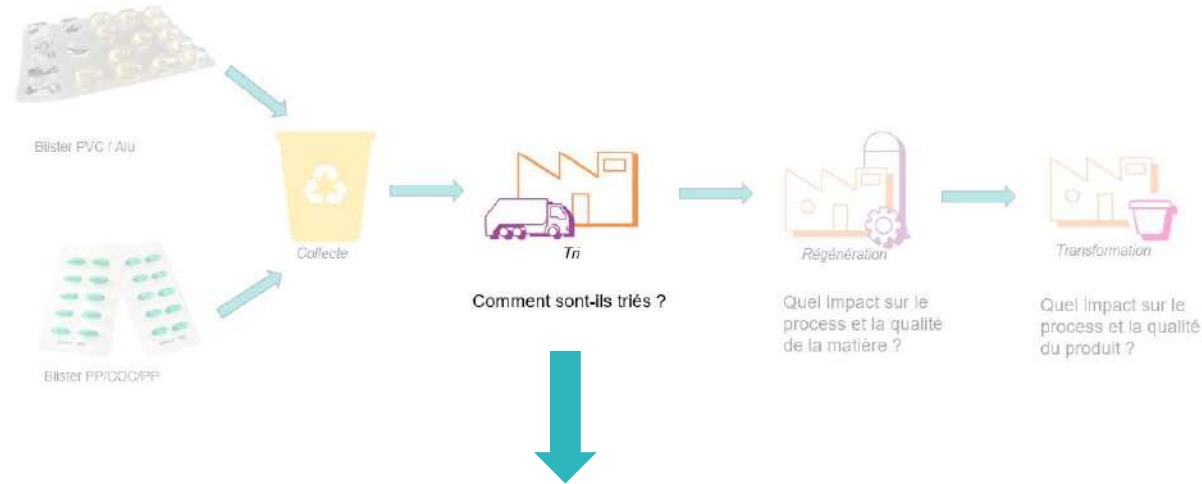
Rigides PP

Avis Général sur l'impact des blisters pharmaceutiques PP/COC/PP



Rigides PP

Avis Général sur l'impact des blisters pharmaceutiques PP/COC/PP



1^{ère} étape : tests de tri optique avec le COCET

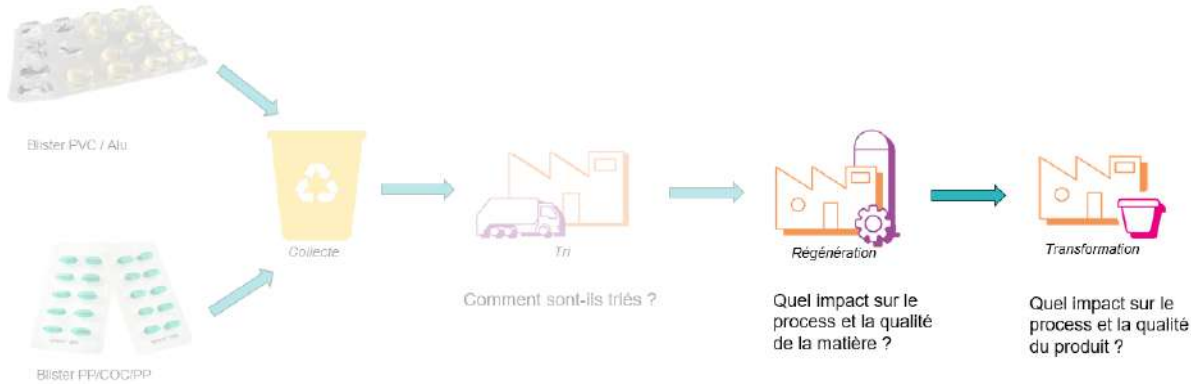
- Est-ce que le blister est bien **déecté** au tri optique ?
- Est-ce que le blister est bien **orienté** vers son « flux cible » ?



TEST DE TRI	CONCLUSION
Tri statique	✓ Blisters PP/COC/PP lus en PP
Tri dynamique	✓ Blisters PP/COC/PP orientés vers le flux rigides PP

Rigides PP




Avis Général sur l'impact des blisters pharmaceutiques PP/COC/PP



2^{ème} étape : test de régénération

Est-ce que la présence des blisters PP/COC/PP impacte :

- le process de régénération ?
- la qualité des granulés produits ?
- la qualité des pots injectés ?

ÉTAPES DE REGENERATION ET TRANSFORMATION		IMPACT
 Régénération	Pas d'impact sur le process de régénération	✓
 Granulés	A 1 % : pas d'impact sur les propriétés A 4 % : léger impact	✓ ⚠
 Pots injectés	Pas d'impact sur le process d'injection A 1 % : léger impact au test de pincement A 4 % fort impact au test de pincement → non acceptable	✓ ⚠

→ **COMPATIBILITÉ PARTIELLE**
des blisters pharma PP/COC/PP
dans la filière de régénération mécanique des rigides PP.

[AG n°84](#)

Travaux 2025

Essais industriels PS

Rigide PS

Contexte

2022



Annnonce des lauréats
de l'appel d'offres Citeo sur les flux
de déchets PS en décembre 2022

Indaver (Recyclage chimique)
&
Eslava (Recyclage mécanique)

2023

Publication des
premières recos
en juin 2023

Rigides en PS



2025

Essais à l'échelle industrielle
chez **Eslava**



Impact de barrières
EVOH/PE dans PS

Impact des banderoles
papier dans PS

Rigide PS

Essais industriels – Méthode



Échantillon de référence

100 % recyclé jusqu'au granulé



Échantillons à tester

Incorporer dans un échantillon de référence suivant un/des taux de pénétration

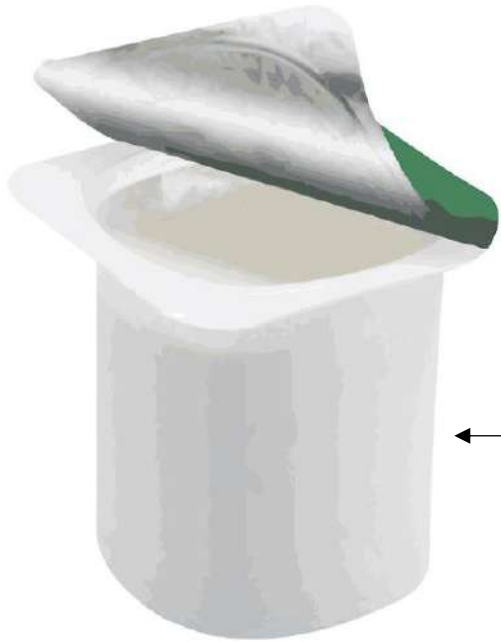


Rigide PS

Contexte – Impact des banderoles papiers

CONTEXTE

- Usage pour les pots de yaourts en PS
- Support de communication et résistance à la compression verticale des pots
- Banderole non séparables du pot
- Pots PS avec banderole papier : **38,5%** du gisement des emballages rigides en PS (hors PSE)



Corps / Décor

~ 40% sans décor
> 60 % avec décor,
majoritairement banderole papier

Rigide PS

Essais industriels – Impact des banderoles papiers

Comparaison



Échantillon de référence

100 % recyclé jusqu'au granulé



Échantillons à tester

Incorporer dans un échantillon de référence suivant un/des taux de pénétration



Spécificités des essais industriels

Nettoyage complet de la ligne avant les essais plus difficile





Assurer la représentativité via des quantités suffisantes

Homogénéisation des échantillons

Rigide PS

Tests industriels – Impact des banderoles papiers

REGENERATION

ÉTAPES DE REGENERATION ET TRANSFORMATION		IMPACT
	Broyage	Pas d'impact
	Lavage et essorage	Pas d'impact sur le process mais la quantité de papier éliminée est très importante → impact rendement
	Flottaison et séchage	Pas d'impact
	Extrusion/Granulation	Pas d'impact
	Injection éprouvettes	Pas d'impact

→ COMPATIBILITÉ LIMITÉE

des **banderoles papiers intégrales** dans la filière de régénération mécanique des rigides PS

→ COMPATIBILITÉ PARTIELLE

des **banderoles papiers partielles** dans la filière de régénération mécanique des rigides PS

[AG n°85](#)

Rigide PS

Tests industriels – Impact de la barrière EVOH/PE





CONTEXTE

- Usage pour les pots de compotes en PS
- Faible perméabilité à l'oxygène de l'EVOH utilisé pour améliorer la conservation
- EVOH associé à du PE pour améliorer sa résistance à l'humidité
- Pots PS avec barrière EVOH/PE : 20% du gisement des emballages rigides en PS (hors PSE)

→ COMPATIBILITÉ PARTIELLE

des de la barrière **EVOH/PE** dans la filière de régénération mécanique des rigides PS.

REGENERATION

ÉTAPES DE REGENERATION ET TRANSFORMATION		IMPACT
	Broyage	Pas d'impact
	Lavage et essorage	Pas d'impact
	Flottaison et séchage	Pas d'impact
	Extrusion/Granulation	Pas d'impact
	Injection éprouvettes	Pas d'impact

Travaux 2025

Table PSE

Contexte

Loi Climat & Résilience (Article 23)

- Prévission initiale : interdiction à compter du **1er janvier 2025**
- Cible : emballages constitués **pour tout** ou **partie de polymères** ou **copolymères styréniques**
- Champ d'application :
 - Emballages non recyclables
 - Et dans l'incapacité d'intégrer une filière de recyclage



Évolution législative – Loi DADDUE (JORF du 2 mai)

- Suppression de l'article 23 de la loi Climat & Résilience
- Conséquence directe : **Fin de l'interdiction des emballages en polystyrène non recyclable**, initialement prévue début 2025



Le cadre réglementaire évolue : l'interdiction des emballages en polystyrène non recyclable, initialement prévue pour 2025, est levée.



Toutefois, les emballages styréniques devront **répondre aux exigences de recyclabilité à l'horizon 2030**, conformément au règlement **PPWR**.



Des dispositifs de collecte et de recyclage existent déjà. Il est donc essentiel de **mieux comprendre les pratiques actuelles** afin de formuler des **recommandations adaptées pour les emballages ménagers en PSE**.

Les modes de collecte existants des emballages PSE

Des **modes de collectes multiples** pour l'atteinte des objectifs de collecte et recyclage



Déchetterie :

- Solution adaptée aux emballages de grandes dimensions en PSE
- Etude expérimentale lancée en 2024 par Citeo avec plus de 600 T collectées sur 200 déchetteries.
- Environ 15 % des déchetteries françaises sont équipées de moyen de collecte
- Le tri à la source préserve la qualité de la matière



Reprise via les distributeurs :

- Collecte des calages PSE lors de la livraison d'équipements aux consommateurs
- Tri à la source préserve la qualité de la matière



Collecte sélective via le bac jaune :

- Pour les emballages résiduels qui n'ont pas été collectés en déchetterie et par les distributeurs.
- Faible taux de captage et acceptabilité limitée par les recycleurs
- Travaux en cours pour améliorer la collecte

Les process de recyclage mécanique du PSE



Collecte des déchets emballages PSE



Tri manuel
Élimination des indésirables



Broyage



Utilisation directe des billes (appelé aussi broyés ou vrac)



Exemple d'application: Garniture pour assises d'ameublement ou emballage non alimentaire



Fabrication de pain (appelé aussi densifié)



Broyage + extrusion/ granulation



Exemple d'application: Panneau XPS dans la construction, emballage non alimentaire

Les principales recommandations 1/2

RECOMMANDATIONS EMBALLAGES PSE

Corps

Matériaux et barrières

A privilégier : mono PSE

- ✓ Associé à du PS
- ✓ PSE associé à du PEE/PPE
- ✗ PSE associé à d'autres types de polymères (PVC, PU...)

Colorants

A privilégier : blanc

- ✓ Gris et couleurs claires (jaune, bleu, rose)
- ✗ Noir et toutes couleurs hors blanc, gris, jaune, rose

Additifs (gaz, charges, agents) et densité

- ✓ Additifs fonctionnels nécessaires à la transformation (stabilisants, antioxydants, lubrifiants, agents nucléants, peroxydes)
- ✓ Absorbeur infrarouge
- ✗ Plastifiant
- ✗ Additif bio-/oxo-/photodégradable
- ✗ Nanocomposites
- ✗ PSE de densité > 0,05

Système de fermeture

Matériaux

A privilégier : mono PSE

- ✓ PS
- ✓ Autres résines ou matériaux non soudés/collés
- ✗ Autres résines ou matériaux soudés/collés

Les principales recommandations 2/2

RECOMMANDATIONS EMBALLAGES PSE

Décors

Encres et décors sur corps

A privilégier : sans impression

- ✓ Tout type d'impression
- ✗ Encres métallisées

- ✓ Tout type d'impression dont le taux de couverture < 25 % de la surface totale de l'emballage
- ✓ Tout type d'impression dont le taux de couverture < 50 % de la surface totale de l'emballage
- ✗ Tout type d'impression dont le taux de couverture > 50 % de la surface totale de l'emballage

Étiquettes

A privilégier : sans étiquette

- ✓ Etiquette PS
- ✓ Papier détachable
- ✓ Papier non détachable
- ✓ Autres résines ou matériaux détachables
- ✗ Autres résines ou matériaux non détachables

Note: Au regard des pratiques des recycleurs PSE français, la notion « détachable » fait référence à des étiquettes retirées manuellement.

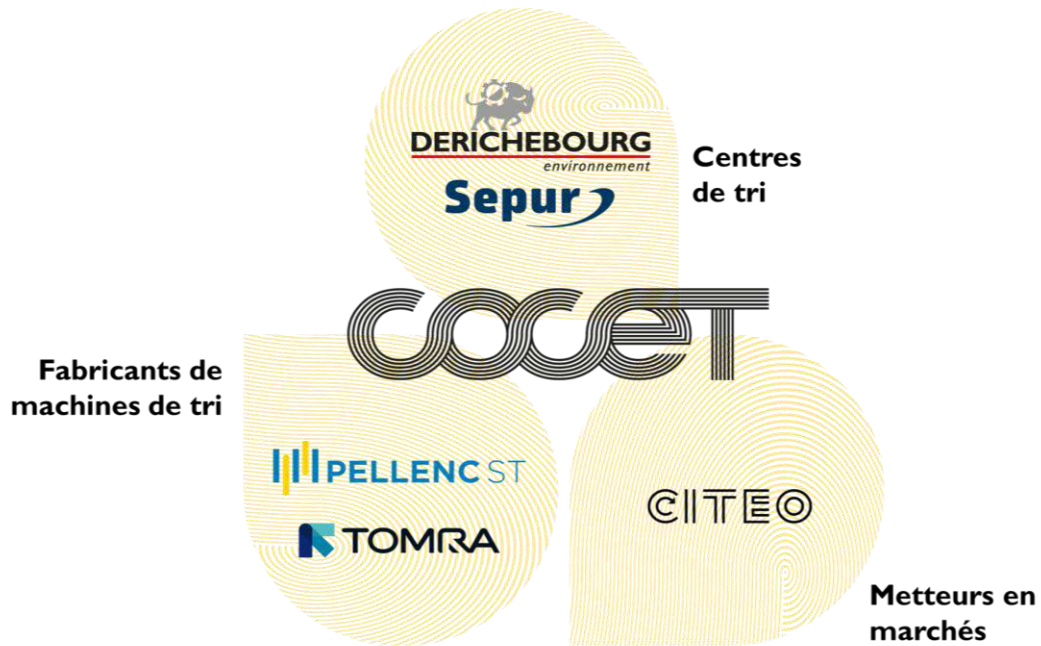
Travaux avec le COCET

Impact de la métallisation sur le tri

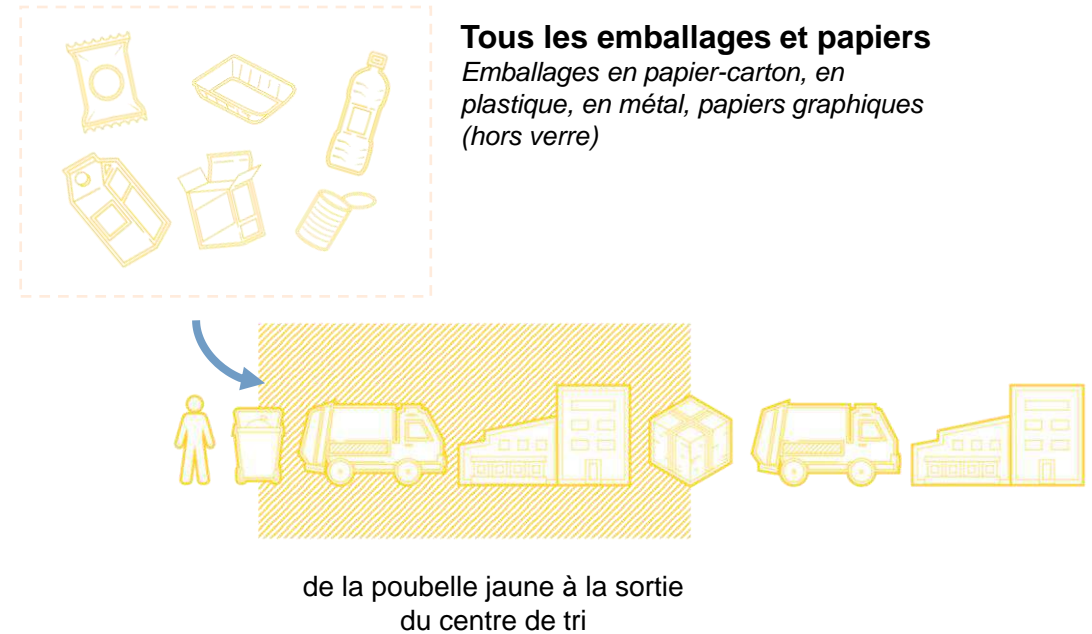
Le COCET : éco-concevoir pour être mieux trié

Comité d'étude du comportement des emballages en centres de tri

Gouvernance du COCET



Périmètre du COCET



Pour en savoir plus : www.cocet.fr

Le COCET : comité spécifique dédié au tri

Des études pour proposer des recommandations d'éco-conception et améliorer le tri des emballages

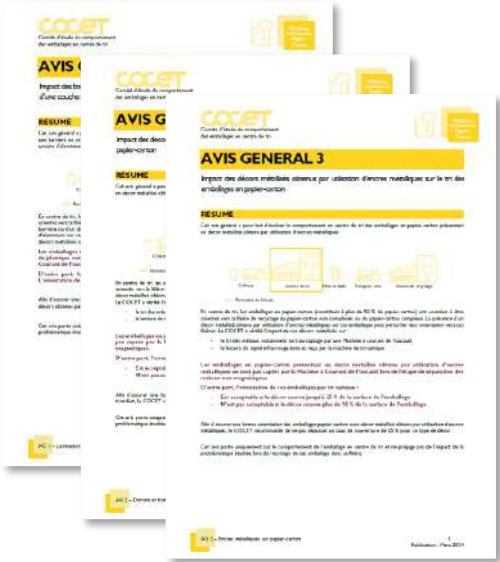
Protocole de test



Réalisation de tests de tri



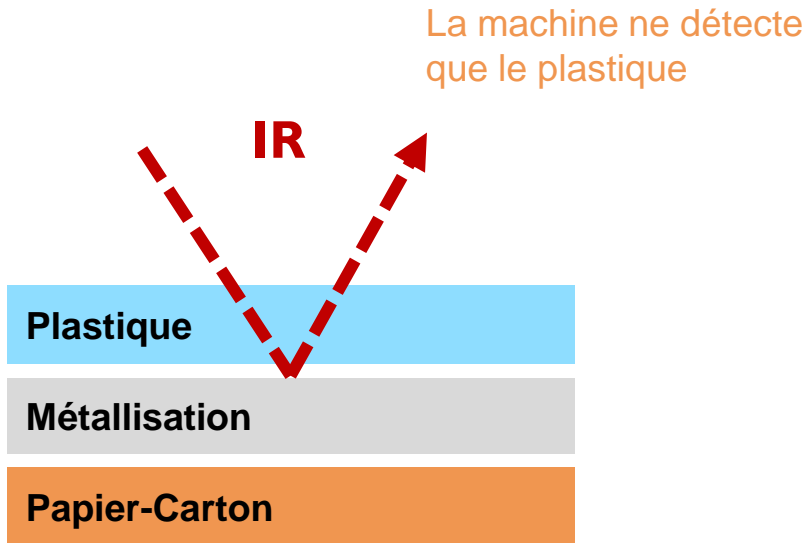
Avis Généraux COCET



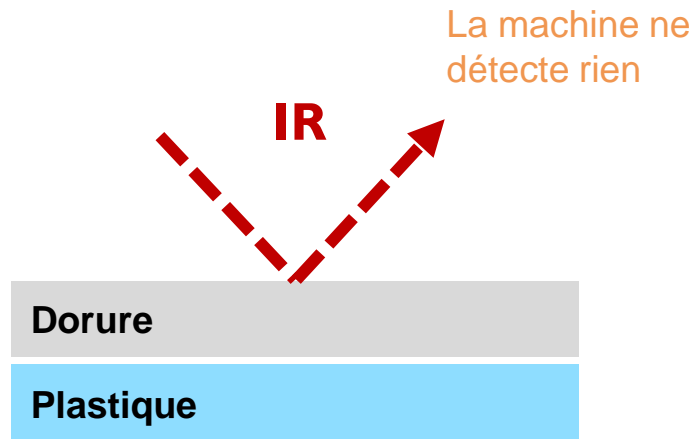
Comprendre l'impact de la métallisation sur le comportement au tri optique

Pourquoi la **métallisation**, la **dorure** ou les **encres métallisées** peuvent impacter le tri des emballages ?

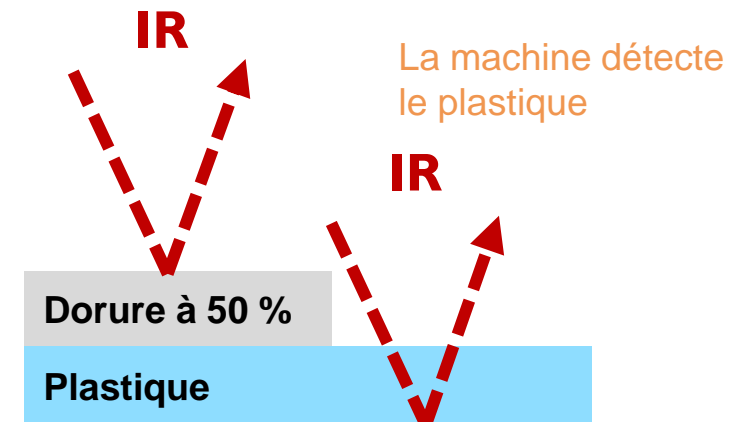
Ces décors empêchent la machine de tri optique d'identifier correctement le matériau principal. La métallisation agit comme un « écran infranchissable » pour le faisceau infra-rouge émis par la machine de tri optique.



« Ecran infranchissable »

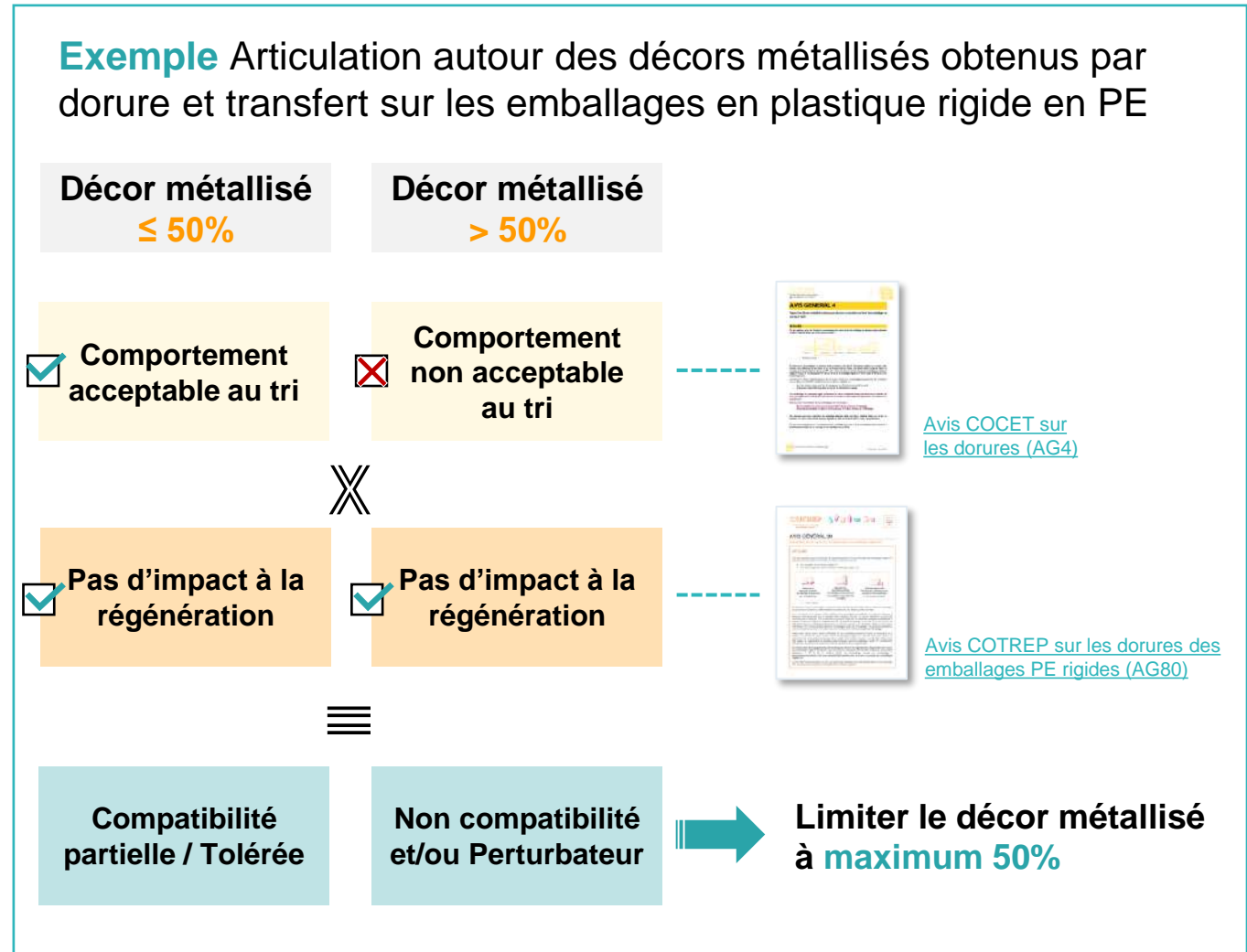
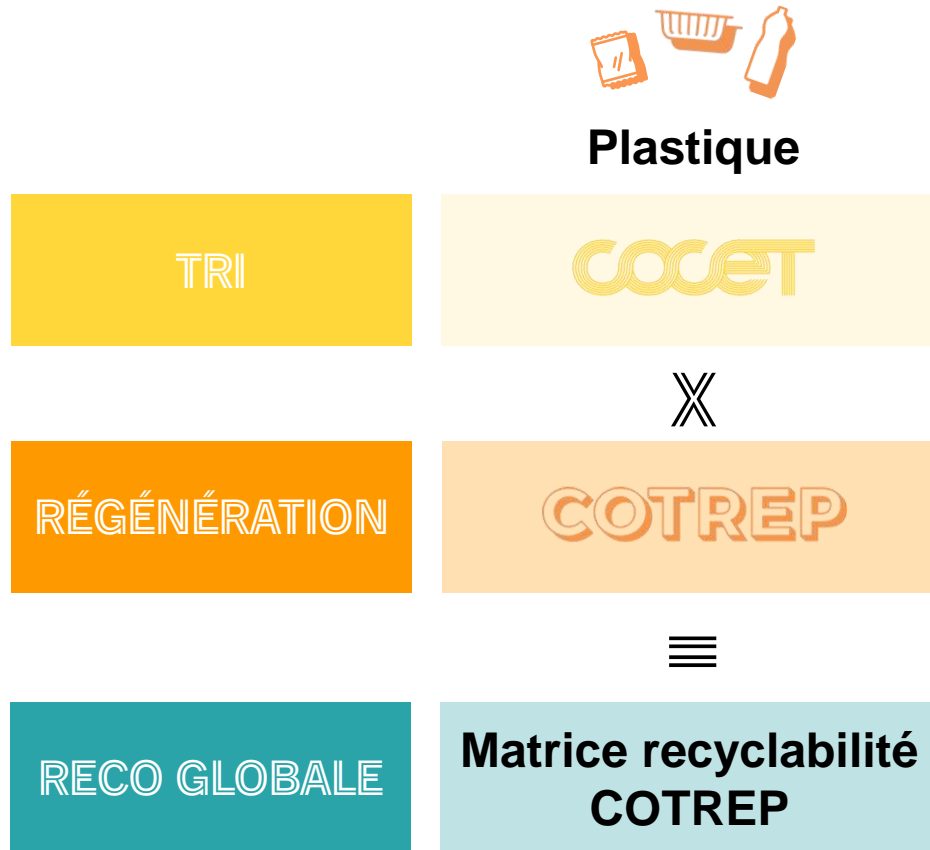


« Ecran infranchissable »



Un taux de couverture partielle jusqu'à 50 % permet la détection

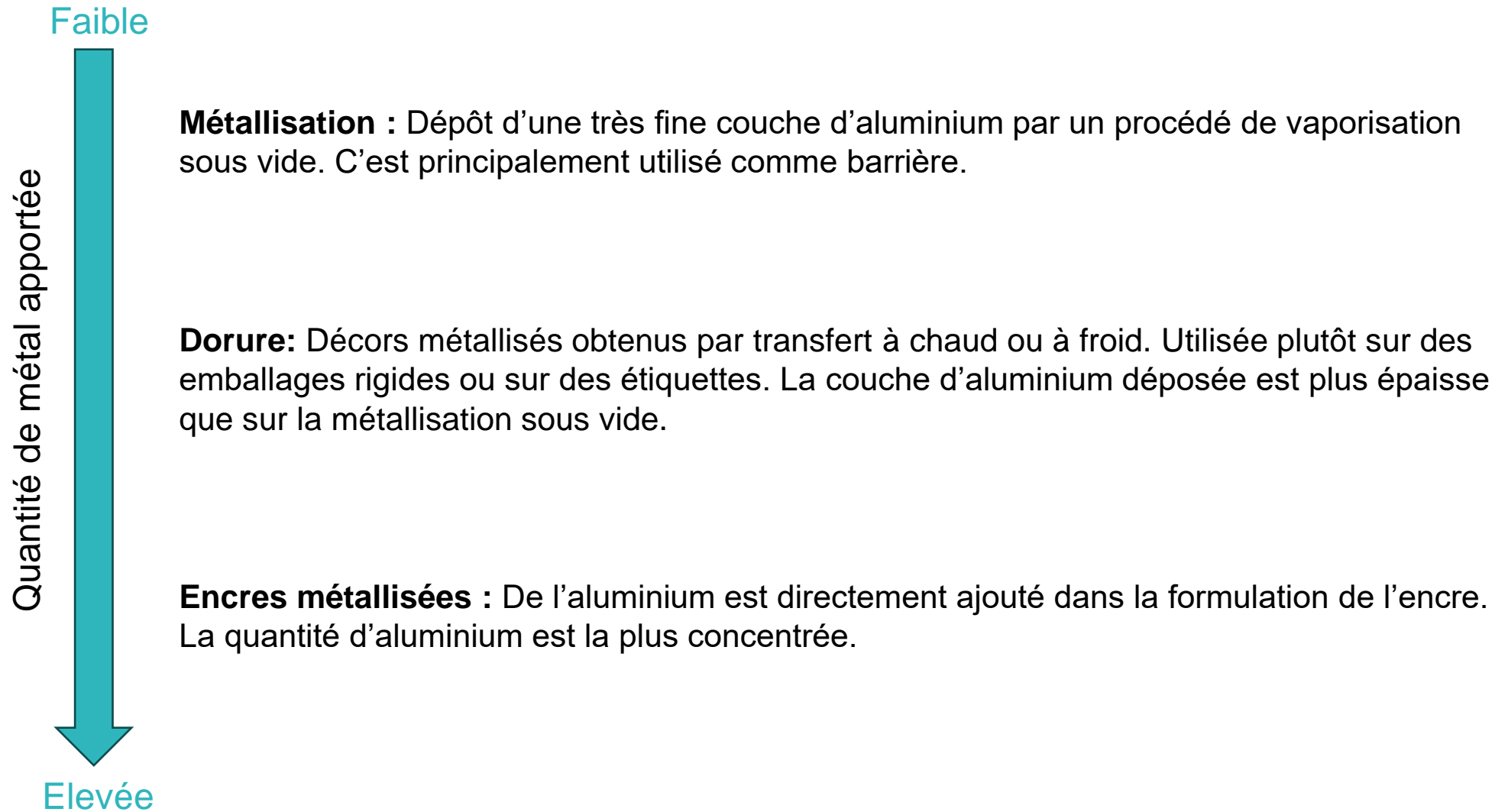
L'articulation entre le COCET et le COTREP



Comment cela se traduit dans les recommandations COTREP

	COMPATIBILITÉ TOTALE – IDÉALE	COMPATIBILITÉ PARTIELLE – TOLÉRÉ	COMPATIBILITÉ LIMITÉE - À ÉVITER	NON COMPATIBLE ET / OU PERTURBATEUR	COMMENTAIRES
DÉCORS					
MARQUAGE DIRECT SUR EMBALLAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Sans impression - Marquage au laser - Marquage de la date de péremption 	<ul style="list-style-type: none"> - Impression directe – encre non lavable à température ambiante - Dorure* ou métallisation par pulvérisation sous vide – Taux de couverture < 50 % de la surface totale de l'emballage - Encres métallisées – Taux de couverture < 2 % de la surface totale de l'emballage <p>Bonnes pratiques EuPIA</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Impression directe – encre lavable à température ambiante - Dorure* ou métallisation par pulvérisation sous vide – Taux de couverture > 50 % de la surface totale de l'emballage - Encres métallisées – Taux de couverture > 2 % de la surface totale de l'emballage 	<p>Encres métallisées : Encres contenant des pigments métalliques utilisées dans les procédés d'impression offset, flexographie, sérigraphie.</p> <p>* issu de test</p>

Différence entre « Métallisation », « Dorure » et « Encre métallisée »



Comment cela se traduit dans les recommandations COTREP

	COMPATIBILITÉ TOTALE – IDÉALE	COMPATIBILITÉ PARTIELLE – TOLÉRÉ	COMPATIBILITÉ LIMITÉE - À ÉVITER	NON COMPATIBLE ET / OU PERTURBATEUR	COMMENTAIRES
DÉCORS					
MARQUAGE DIRECT SUR EMBALLAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Sans impression - Marquage au laser - Marquage de la date de péremption 	<ul style="list-style-type: none"> - Impression directe – encre non lavable à température ambiante - Dorure* ou métallisation par pulvérisation sous vide – Taux de couverture < 50 % de la surface totale de l’emballage - Encres métallisées – Taux de couverture < 2 % de la surface totale de l’emballage <p>Bonnes pratiques EuPIA</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Impression directe – encre lavable à température ambiante - Dorure* ou métallisation par pulvérisation sous vide – Taux de couverture > 50 % de la surface totale de l’emballage - Encres métallisées – Taux de couverture > 2 % de la surface totale de l’emballage 	<p>Encres métallisées : Encres contenant des pigments métalliques utilisées dans les procédés d’impression offset, flexographie, sérigraphie.</p> <p>* issu de test</p>

Travaux 2025

Des questions ?

05

Feuille de route 2026

Un thème principal : l'Europe



3 tests comparatifs protocole CEN / protocole COTREP



Alimentation des travaux européens via nos membres impliqués



Définir un ou plusieurs test(s) pour challenger un classement CEN à réaliser en 2027

Autres sujets pour 2026



Publication de la **mise à jour du guide COTREP général** sur la recyclabilité



PA dans souple PE – Webinaire spécifique



Test pour l'accréditation de la ligne d'un laboratoire partenaire pour le **protocole B&F PET**



Tests de tri avec le COCET : Copolyesters, Bouteilles PET opaque blanc et coloré



Impact au **tri** et à la **régénération des emballages rigides expansés (PP/PE)**



Impact à la **régénération des étiquettes sur les souples PE**

Feuille de route 2026

Des questions ?

Conclusion

Matinée COTREP du 29 Janvier 2026



Donnez-nous votre avis

Prenez quelques minutes pour répondre à notre enquête de satisfaction.

Cela nous permet de toujours mieux répondre à vos attentes. Vos retours sont précieux.

Merci !



<https://citeo.getfeedback.com/preview/cXceYclH>

Une équipe à votre écoute

